
Annexe 2

**Évaluation des compétences linguistiques ECL
Cadre européen commun de référence pour les langues CECR**

Mode d'emploi et FAQ



Utilisation de l'application «Compétences linguistiques»

Mode d'emploi et FAQ

Le Conseil fédéral souhaite promouvoir le plurilinguisme, exploiter tout le potentiel de la diversité linguistique et garantir que tous les employés disposent des mêmes chances. Les connaissances linguistiques favorisent la compréhension ainsi que le développement professionnel. Une application sera à votre disposition sur [E-Gate](#) pour l'enregistrement de vos connaissances linguistiques.

1 Mandat

Le personnel de l'administration fédérale est prié de saisir ses compétences linguistiques en raison de la décision prise par le Conseil fédéral dans le cadre de la révision de l'ordonnance sur les langues ([OLang; RS 441.11](#)). L'évaluation des compétences est inscrite dans le rapport d'évaluation et recommandations sur la promotion du plurilinguisme établi par la [délégue fédérale au plurilinguisme](#) et approuvé le 13 mars 2015 par le Conseil fédéral.

[L'art. 8, al. 1, OLang](#) décrit comme suit les exigences en matière de connaissances linguistiques:

Exigences minimales

Exigences selon la classe de salaire/fonction	Classes de salaire	Nombre de langues officielles, connaissances actives (niveau B2)*	Nombre de langues officielles, conn. passives (exigence minimale, niveau B1, OLang, connaissances passives)*
1 Employés	1 à 23	1	0
2 Cadres moyens sans fonction de conduite**	24 à 29	2	0
3 Cadres moyens avec fonction de conduite**		2	1
4 Cadres supérieurs	30 à 38	2	1
5 Responsables du personnel et leurs suppléants	variable	2	1

* Ces **niveaux** reposent sur les normes techniques de la déléguée fédérale au plurilinguisme et sont conformes au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) (voir [InfoPers](#)).

** **Cas particulier de la fonction de suppléant/e:** Une personne qui est rangée dans la classe de salaire 24 en raison de sa fonction de suppléant/e, mais qui n'exerce pas de tâches de conduite du personnel (avec définition des objectifs et évaluation des prestations) dans sa fonction de base qui correspond à la classe de salaire 23, n'est **pas** considérée comme un cadre avec fonction de conduite. Elle n'est considérée comme un cadre **avec** fonction de conduite que si elle exerce des tâches de conduite du personnel dans sa fonction de base qui correspond à la classe de salaire 23.

Exigences complémentaires

Si leur fonction et la compréhension sur le lieu de travail l'exigent, les employés doivent disposer de connaissances d'une deuxième langue officielle à l'oral et à l'écrit. En fonction des prescriptions de l'unité administrative, du lieu de travail et du contexte international, les exigences en termes de connaissances des langues officielles ou d'autres langues peuvent être plus élevées.

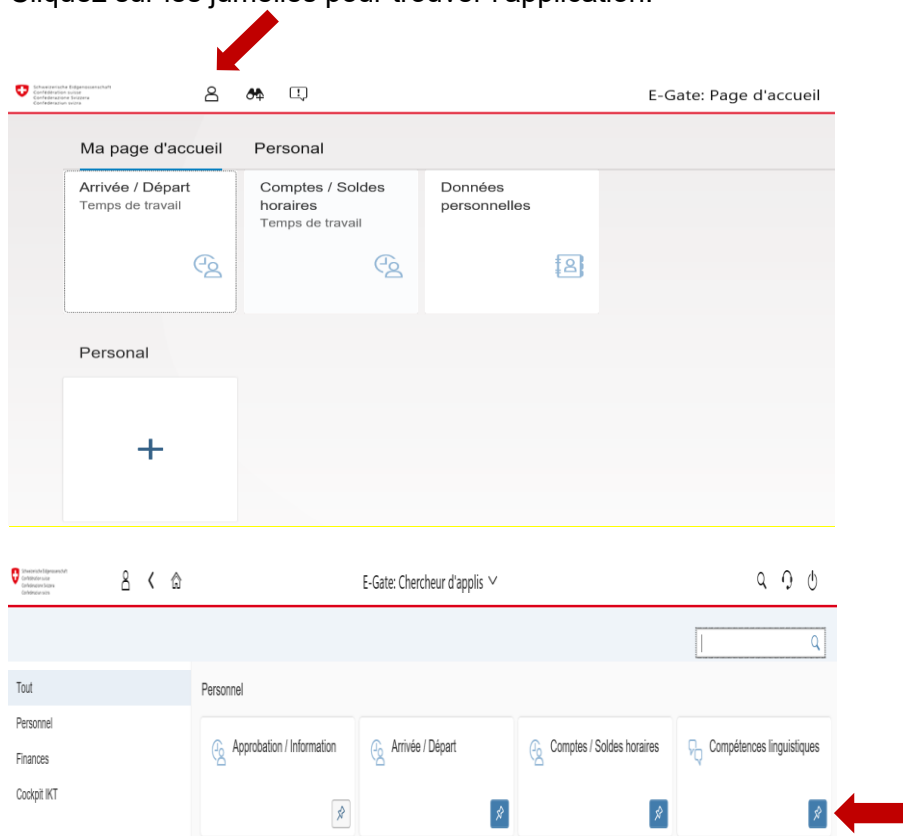
2 Préparation

La saisie nécessite environ 5 à 10 minutes par langue. Si vous disposez d'un diplôme de langue ou d'un certificat reconnu au niveau européen ou si vous avez récemment obtenu une évaluation dans le cadre d'un test de langue, apprêtez-vous à utiliser ces documents. Les évaluations, les diplômes et les certificats doivent avoir été obtenus il y a moins de cinq ans.

La saisie des connaissances linguistiques et leur mise à jour régulière se fondent sur le principe de la déclaration personnelle et de la responsabilité personnelle. Vous ne devez vous soumettre à aucun processus d'approbation tel qu'une validation par les supérieurs hiérarchiques.

3 Connexion

Ouvrez [E-Gate](#) pour accéder à l'application «Compétences linguistiques». Vous devez pour cela vous connecter avec votre carte à puce. Cliquez sur les jumelles pour trouver l'application.



4 Partie 1: première langue

La première partie de l'application concerne votre première langue et votre appartenance à l'une des quatre communautés linguistiques de la Suisse. Votre première langue est celle dans laquelle vous pensez et que vous maîtrisez le mieux.

The screenshot shows a web application interface for managing linguistic data. At the top, there's a navigation bar with tabs: 'Collaborateur/trice', 'Personnel', and 'Finances'. Below this, a breadcrumb trail reads 'Collaborateur/trice >> Compétences linguistiques >> Gérer le portfolio des langues'. The main title is 'Gérer le portfolio des langues'. On the right, there are links for 'Historique', 'Retour', and 'Suite'. The form itself is titled 'Communauté linguistique:' and has a section 'Information' with a detailed instruction. Below this, there are two questions: 'Question 1' and 'Question 2'. 'Question 1' asks for the first language, with a dropdown menu showing 'Français'. 'Question 2' asks for a second language, with a dropdown menu showing 'Allemand'. At the bottom, there's a section 'Communauté linguistique' with a dropdown menu showing 'Français'. A 'Sauvegarder' button is at the very bottom. Three red circles with numbers 1, 2, and 3 point to the 'Question 1' dropdown, the 'Question 2' dropdown, and the 'Communauté linguistique' dropdown respectively.

- 1) **Question 1:** la langue que vous choisissez ici est celle qui sera sauvegardée en tant que **première langue**.
- 2) **Question 2:** inscrivez ici la langue que vous maîtrisez presque aussi bien que la première (si vous êtes quasiment bilingue). Elle sera sauvegardée en tant que langue de **niveau C2**. Si vous ne disposez pas de connaissances de ce type dans une deuxième langue, n'inscrivez rien dans ce champ et procédez à l'étape suivante.
- 3) **Communauté linguistique:** ce champ indique votre appartenance à l'une des quatre communautés linguistiques de la Suisse. Les données qui s'affichent résultant de vos réponses aux questions 1 et 2, **vous ne pouvez pas remplir ce champ vous-même**.

Si vos données sont correctes, confirmez-les en cliquant sur le bouton «**Enregistrer**». **Une fois la sauvegarde effectuée, vous ne pouvez plus modifier vos données en revenant sur le formulaire «Communauté linguistique».**

Si vous découvrez une erreur après avoir enregistré les données, adressez-vous à votre service du personnel.

5 Partie 2: portfolio des langues

Dans la deuxième partie, vous saisissez vos connaissances linguistiques.

Collaborateur/trice Personnel Finances

Collaborateur/trice » Compétences linguistiques » Gérer le portfolio des langues

Gérer le portfolio des langues

Portfolio des langues:

Aperçu des connaissances linguistiques **Comparaison entre les connaissances actuelles et les connaissances requises**

Comparaison entre vos connaissances actuelles et les connaissances minimales requises

Vous pouvez voir ici une comparaison entre vos connaissances linguistiques et les exigences fixées pour votre poste en vertu de l'art. 8 OLang.

Exigences liées à votre fonction	Niveau	Valeurs requises
Nombre de langues officielles actives	B2 Avancé	2
Nombre de langues officielles passives	B1 Exigence minimale (OLang, passif)	1

La rubrique «**Comparaison entre les connaissances actuelles et les connaissances requises**» vous montre quelles exigences en matières de connaissances linguistiques s'appliquent à votre poste.

Collaborateur/trice Personnel Finances

Collaborateur/trice » Compétences linguistiques » Gérer le portfolio des langues

Gérer le portfolio des langues

Portfolio des langues:

Aperçu des connaissances linguistiques Comparaison entre les connaissances actuelles et les connaissances requises

Connaissances linguistiques existantes

Langue	Connaissances actuelles	Source	Date déb.	Date fin
Allemand	C2 Maîtrise	Deuxième langue	14.08.2017	31.12.9999
Français	L1 Première langue	Première langue	14.08.2017	31.12.9999

Ajouter

Langue officielle: Italien

- ☐ Je possède un certificat / diplôme de langue (datant de cinq ans au plus)
- ☐ J'ai effectué un test de compétences linguistiques il y a moins de cinq ans
- ☐ Je n'ai pas de documents et je présente mes connaissances linguistiques au moyen du formulaire d'autoévaluation
- ☐ Je ne possède aucune connaissance

Ajouter de nouvelles langues ou modifier le niveau

Veuillez saisir vos connaissances linguistiques dans la rubrique «**Aperçu des connaissances linguistiques**» à l'aide du menu déroulant. **La saisie des connaissances linguistiques en allemand, en français et en italien est obligatoire.** Sélectionnez «Aucune connaissance» si vous ne maîtrisez pas une langue.

Différentes **sources** sont à votre disposition pour chaque langue.

Collaborateur/trice | Personnel | Finances

Collaborateur/trice » Compétences linguistiques » Gérer le portfolio des langues

Portfolio des langues:

Aperçu des connaissances linguistiques | Comparaison entre les connaissances actuelles et les connaissances requises

Langue	Connaissances actuelles	Source	Date déb.	Date fin
Allemand	C2 Maîtrise	Deuxième langue		
Français	L1 Première langue	Première langue		

Ajouter

Langue officielle: Italien

- Je possède un certificat / diplôme de langue (datant de cinq ans au plus)
- J'ai effectué un test de compétences linguistiques il y a moins de cinq ans
- Je n'ai pas de documents et je présente mes connaissances
- Je ne possède aucune connaissance

Mes informations concernant le certificat / le diplôme

Je possède un certificat ou un diplôme européen reconnu (datant de cinq ans au plus)

Langue: Italien

Type de source: Certificat / diplôme

Description: *

Niveau: *

Date de création: *

Sauvegarder | Interrompre

Ajouter de nouvelles langues ou modifier le niveau

Certificat / diplôme: seuls sont valables les certificats et diplômes de langue reconnus au niveau international pour lesquels vous avez passé un examen (tel qu'un certificat du Goethe-Institut, un TELC, un DELF, un DALF, un C ELI, un diplôme de l'AIL ou du PLIDA, ou un certificat de Cambridge). Un certificat de maturité ou une attestation délivrée pour un cours de langue ne sont pas reconnus.

La date de remise du diplôme ne doit pas remonter à plus de cinq ans. Un manque de pratique conduit rapidement à la perte des connaissances linguistiques. Vous devez donc auto-évaluer votre niveau actuel (voir ci-après).

Dans le champ «Description», saisissez le titre ou la description de votre certificat ou diplôme de langue.

Dans le champ «Niveau», sélectionnez le niveau souhaité dans le menu.

Dans le champ «Date de création», saisissez la date d'obtention de votre diplôme.

Collaborateur/trice | Personnel | Finances

Collaborateur/trice » Compétences linguistiques » Gérer le portfolio des langues

Portfolio des langues:

Aperçu des connaissances linguistiques | Comparaison entre les connaissances actuelles et les connaissances requises

Langue	Connaissances actuelles	Source	Date déb.	Date fin
Allemand	C2 Maîtrise	Deuxième langue		
Français	L1 Première langue	Première langue		

Ajouter

Langue officielle: Italien

- Je possède un certificat / diplôme de langue (datant de cinq ans au plus)
- J'ai effectué un test de compétences linguistiques il y a moins de cinq ans
- Je n'ai pas de documents et je présente mes connaissances
- Je ne possède aucune connaissance

Mes informations concernant le test de compétences linguist.

J'ai passé un test de compétences linguistiques qui ne remonte pas à plus de cinq ans. Le résultat correspond à mon niveau linguistique selon le CECR.

Langue: Italien

Type de source: Test de compétences linguistiques

Description: *

Niveau: *

Date de création: *

Sauvegarder | Interrompre

Ajouter de nouvelles langues ou modifier le niveau

Test: si vous avez récemment passé un test de compétences linguistiques, vous pouvez saisir le résultat ici. Le test ne doit pas remonter à plus de cinq ans et le résultat doit correspondre à l'échelle d'évaluation du CECR.

Questionnaire: Italien

Information

Vous trouvez ici la description des niveaux selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Choisissez le niveau qui vous correspond le mieux. Le questionnaire d'autoévaluation du niveau sélectionné démarre ensuite.

Utilisateur élémentaire

A1 Introductif

Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

A2 Intermédiaire

Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

Utilisateur indépendant

B1 Seuil

Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

B2 Avancé

Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Utilisateur expérimenté

C1 Autonome

Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

Annuler

L'autoévaluation constitue l'instrument central pour la saisie des connaissances linguistiques. Elle n'est pas un test de langue. Cette vue d'ensemble vous permet d'évaluer sommairement le niveau de vos connaissances de la langue sélectionnée.

Questionnaire: Italien (A2 Intermédiaire)

Information

Ce questionnaire est une auto-évaluation et ne fait en aucun cas office de test de compétences linguistiques. Évaluez vous-même vos connaissances linguistiques en répondant par «oui» ou par «non» à chaque affirmation. Répondez à toutes les questions pour une langue en une fois. Cliquez ensuite sur le bouton «Continuer» pour obtenir vos résultats. Vous ne pourrez plus modifier vos réponses. En fonction des résultats, vous devrez éventuellement remplir le questionnaire pour un niveau inférieur ou supérieur. Les réponses ne sont pas enregistrées au fur et à mesure. Si vous cliquez sur le bouton «Annuler» à la fin du questionnaire, les données saisies seront perdues. Vos réponses ne sont pas conservées; elles visent seulement à déterminer votre niveau.

Écouter

Je peux comprendre ce qu'on me dit, dans une conversation simple et quotidienne, si le débit est clair et lent ● Oui ● Non

Je peux comprendre, en règle générale, le sujet de la conversation qui se déroule en ma présence si le débit est clair et lent ● Oui ● Non

Je peux comprendre des phrases, expressions et mots relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. des informations très élémentaires sur moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail) ● Oui ● Non

Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages brefs, simples et clairs ● Oui ● Non

Je peux capter les informations essentielles de courts passages enregistrés ayant trait à un sujet courant et prévisible, si l'on parle d'une façon lente et distincte ● Oui ● Non

Je peux saisir l'information essentielle de nouvelles télévisées sur un événement, un accident, etc., si le commentaire est accompagné d'images éclairantes ● Oui ● Non

Lire

Je peux saisir les informations importantes de nouvelles ou d'articles de journaux simples qui sont bien structurés et illustrés et dans lesquelles les noms et les chiffres jouent un grand rôle ● Oui ● Non

Je peux comprendre une lettre personnelle simple dans laquelle on me raconte des faits de la vie quotidienne ou me pose des questions à ce sujet ● Oui ● Non

Sélectionnez le niveau afin d'ouvrir le questionnaire correspondant.

Toutes les questions commencent par «Je peux». Répondez par OUI ou par NON.

Centre d'autoévaluation

Je peux décrire ou j'habite

Je peux rapporter brièvement et simplement un événement

Je peux décrire ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente

Je peux parler de manière simple de mes loisirs et de mes intérêts

Je peux parler d'activités et d'expériences personnelles, par ex. mon dernier week-end, mes vacances

Stratégies

Je peux m'adresser à quelqu'un

Je peux indiquer quand je comprends

Je peux demander, de manière simple, à quelqu'un de répéter quelque chose

Qualité / Moyens linguistiques

Je peux communiquer à l'aide de phrases mémorisées et de quelques expressions simples

Je peux relier des groupes de mots avec des mots comme «et», «mais» ou «parce que»

Je peux utiliser correctement quelques modèles de phrases simples

Mon vocabulaire me suffit pour me débrouiller dans des situations quotidiennes simples

Écrire

Je peux écrire une note brève ou un message simple

Je peux décrire avec des phrases simples un événement et dire ce qui s'est passé (où, quand, quoi), par ex. une fête ou un accident

Je peux écrire avec des phrases et des expressions simples sur des aspects de la vie quotidienne (les gens, les lieux, le travail, l'école, la famille, les hobbies)

Je peux donner, dans un questionnaire, des informations sur ma formation, mon travail, mes intérêts et mes domaines de spécialité

Je peux me présenter dans une lettre avec des phrases et des expressions simples (famille, école, travail, hobbies)

Je peux écrire une brève lettre en utilisant des formules d'adresse, de salutations, de remerciements et pour demander quelque chose

Je peux écrire des phrases simples et les relier par des mots tels que «et», «mais», «parce que»

Je peux utiliser les mots nécessaires pour exprimer la chronologie des événements («d'abord», «ensuite», «plus tard», «après»)

Autre langue nationale

Je possède un

J'ai effectué un

Je n'ai pas de

Langue officielle

Je possède un

J'ai effectué un

Je n'ai pas de

Continuer **Sélectionner un autre niveau** **Annuler**

Si vous avez l'impression d'avoir sélectionné le mauvais niveau, cliquez sur «**Annuler**» à la fin du questionnaire pour choisir un autre niveau.

Lorsque vous avez terminé le questionnaire, cliquez sur «**Continuer**» pour accéder à l'évaluation des réponses. Le résultat s'affichera au moyen d'un message.

Si vous cliquez sur «Annuler» à la fin du questionnaire, les données saisies ne seront pas sauvegardées. Aucun enregistrement intermédiaire des réponses n'est effectué. Les réponses aux questions ne sont pas sauvegardées et ne servent qu'à évaluer le niveau.

Collaborateur/trice **Personnel** **Finances**

Collaborateur/trice » Compétences linguistiques » Gérer le portfolio des langues

Gérer le portfolio des langues

Portfolio des langues:

Aperçu des connaissances linguistiques Comparaison entre les connaissances actuelles et les connaissances requises

Connaissances linguistiques existantes

Langue	Connaissances actuelles	Source	Date déb.	Date fin
Allemand	C2 Maîtrise	Deuxième langue	14.08.2017	31.12.9999
Français	L1 Première langue	Première langue	14.08.2017	
Italien	A2 Intermédiaire	Questionnaire d'autoévaluation	14.08.2017	

Ajouter

Ajouter de nouvelles langues ou modifier le niveau

Ajouter d'autres langues

Veillez choisir la langue que vous voulez ajouter

Langue: * **Anglais**

Ajouter **Interrompre**

Vous pouvez ici ajouter d'autres langues ou modifier le niveau.

Collaborateur/trice **Personnel** **Finances**

Collaborateur/trice » Compétences linguistiques » Gérer le portfolio des langues

Gérer le portfolio des langues

Portfolio des langues:

Aperçu des connaissances linguistiques **Comparaison entre les connaissances actuelles et les connaissances requises**

Comparaison entre vos connaissances actuelles et les connaissances minimales requises

Vous pouvez voir ici une comparaison entre vos connaissances linguistiques et les exigences fixées pour votre poste en vertu de l'art. 8 OLang.

Exigences liées à votre fonction	Niveau	Valeurs requises	État
Nombre de langues officielles actives	B2 Avancé	2	Complet
Nombre de langues officielles passives	B1 Exigence minimale (OLang, passif)	1	Incomplet

Langue officielle	Connaissances actuelles	Source
Allemand	C2 Maîtrise	Deuxième langue
Français	L1 Première langue	Première langue
Italien	A2 Intermédiaire	Questionnaire d'autoévaluation

Vos résultats ainsi que la comparaison entre le niveau souhaité et la situation réelle s'affichent ici.

6 Conclusion

Lorsque vous avez saisi vos connaissances linguistiques, le processus est terminé. Vous pourrez rouvrir l'application plus tard et saisir une autre langue ou un autre niveau sous «Ajouter» (par ex. après avoir suivi un cours de langue).

Informations complémentaires:

[Déléguée fédérale au plurilinguisme](#)
[InfoPers > Plurilinguisme](#)

7 FAQ

Généralités

Dois-je dans tous les cas saisir mes compétences linguistiques dans l'application ?

En principe, tous les collaborateurs de l'administration fédérale doivent saisir leurs connaissances linguistiques des langues officielles : allemand, français et italien. Si votre engagement est de durée déterminée inférieure à six mois, vous ne devez pas les saisir. Les personnes non concernées par l'ordonnance sur les langues font également l'objet d'une exemption : il s'agit notamment des apprentis et des stagiaires ainsi que des magistrats et des juges.

J'ai plus de 60 ans. Dois-je saisir mes connaissances linguistiques ?

Oui. L'âge ne justifie aucune exemption. En revanche, l'âge peut contribuer à déterminer si vous devez encore assister à un cours de langue ou non. Vous devez en discuter avec votre responsable hiérarchique.

Que se passe-t-il si je ne saisis pas mes connaissances linguistiques ?

Votre unité administrative vous demandera d'effectuer la saisie dans les plus brefs délais si vous ne l'avez pas fait dans le délai imparti.

Je viens tout juste de commencer à travailler pour la Confédération. Quand dois-je saisir mes compétences linguistiques ?

La saisie de vos compétences linguistiques doit se faire avant la fin de votre période d'essai. Votre unité administrative vous informera en temps voulu.

Quel est le rôle de la langue maternelle ?

Jusqu'ici, le système informatisé de gestion du personnel BV PLUS répertoriait la «langue maternelle» de chaque personne. La nouvelle application «Compétences linguistiques» introduit un changement : au lieu de «langue maternelle», on parlera désormais de «première langue». La première langue est la langue dans laquelle vous pensez et que vous maîtrisez le mieux. Il n'existe aucun autre critère de définition. Dans l'application «Compétences linguistiques», vous déterminez vous-même votre première langue. De nombreuses personnes sont bilingues. Vous pouvez donc également saisir une deuxième langue que vous maîtrisez presque aussi bien que votre première langue.

Exigences (niveau souhaité)

Je n'ai pas de fonction de cadre. Ma première langue est une langue officielle.

Dois-je maîtriser une langue officielle supplémentaire ?

Dans ce cas de figure, vous devez seulement disposer de connaissances d'une deuxième langue officielle (allemand, français ou italien) si cela est exigé par votre unité administrative pour l'exercice de votre fonction ([art. 8, al. 1, OLang](#)).

La description de certains postes indique non seulement combien de langues officielles doivent être maîtrisées, mais précise également quelles langues (parmi l'allemand, l'italien et le français) et quel niveau sont requis.

Saisie de vos connaissances linguistiques actuelles

Quelles langues dois-je saisir ?

Vous devez obligatoirement indiquer vos connaissances linguistiques en allemand, en français et en italien. Si votre poste exige la connaissance d'une autre langue, l'anglais par exemple, vous devez également saisir vos compétences linguistiques pour cette langue. La saisie de connaissances linguistiques dans d'autres langues est facultative.

À quels niveaux les connaissances «actives» et «passives» des langues officielles correspondent-elles ?

Selon les prescriptions de la [Délégue fédérale au plurilinguisme](#), les connaissances actives correspondent au niveau B2 du CECR et les connaissances passives, au niveau B1 (le niveau B1 correspond uniquement aux compétences passives). Vous trouverez une description détaillée sur [InfoPers](#).

D'où provient le questionnaire d'autoévaluation ?

Il se base sur le Portfolio européen des langues (PEL III).

J'ai rempli le questionnaire d'autoévaluation qui porte sur les connaissances linguistiques d'italien.

Les questions m'ont été posées en français. Pourquoi ?

L'autoévaluation n'est pas un test de langue. Les questions n'ont donc pas été posées en italien mais dans la langue que vous utilisez sur E-Gate.

J'ai obtenu ma maturité il y a vingt ans, ce qui correspond à un niveau B2 pour l'allemand. Puis-je saisir ce niveau ?

Malheureusement non. La maturité correspond en théorie à un niveau B2, mais cela ne signifie pas que chaque personne ayant obtenu sa maturité a atteint ce niveau dans les faits. De plus, votre maturité a été obtenue il y a trop longtemps. L'examen de maturité ne peut donc pas être pris en compte. Grâce au questionnaire d'autoévaluation, vous pouvez déterminer votre niveau actuel en un clin d'œil.

J'ai étudié les langues à l'université. Quel niveau puis-je saisir ?

Si vous avez étudié une langue officielle au niveau universitaire et que vous avez obtenu un bachelor ou un master, vous pouvez saisir ce diplôme ici et indiquer le niveau C2.

Comparaison entre connaissances actuelles et niveau souhaité

Qui peut consulter les résultats de la comparaison entre mes connaissances actuelles et le niveau souhaité ?

Seulement vous-même et votre service du personnel. Les données anonymisées pourront également être exploitées par les unités administratives et la déléguée fédérale au plurilinguisme.

Comment puis-je modifier des données erronées ?

Si vous avez saisi des données erronées pour la première langue, et éventuellement pour une deuxième langue, vous ne pouvez pas les corriger vous-même. Adressez-vous au service du personnel de votre unité administrative. En revanche, vous pouvez vous-même effectuer les modifications concernant votre niveau de langue.

Utilisez pour cela le bouton «Ajouter une autre langue ou ajuster le niveau». Si vous saisissez plusieurs informations le même jour, le dernier enregistrement est sauvegardé dans la comparaison entre les connaissances actuelles et le niveau souhaité. Lorsque vous vous connectez le jour suivant, le suivi de vos modifications est visible dans la comparaison entre les connaissances actuelles et le niveau souhaité.

Ne pas satisfaire aux exigences en matière de connaissances linguistiques m'expose-t-il à des sanctions ?

Discutez avec votre responsable hiérarchique de la planification de mesures efficaces. Le but de l'ordonnance sur les langues n'est pas de sanctionner mais de promouvoir le plurilinguisme. Il n'y a pas non plus de délai spécifique à l'échéance duquel les exigences doivent être satisfaites. Il existe une exception pour les cadres. S'ils ne satisfont pas aux exigences linguistiques du poste, des mesures doivent être prises dans un délai d'un an.

Votre service du personnel vous informera de l'offre disponible et des conditions régissant la

participation à des cours de langue. Vous trouverez des informations supplémentaires concernant les cours de langue de l'administration fédérale sur [InfoPers](#).

Cours de langue

Je participe à un cours de langue : qui le paie?

La formation linguistique nécessaire à l'acquisition des connaissances requises dans les langues officielles est à la charge de l'employeur ([art. 8, al. 4, OLang](#)). Il prend à sa charge les frais occasionnés et libère le temps nécessaire à ces formations. Ce temps doit être saisi dans le système de gestion du temps de travail en indiquant le code «1130 Formation linguistique». (Les indications de temps concernant les cours en ligne de Speexx sont disponibles sur InfoPers).

La règle décrite ci-dessus s'applique également aux autres langues requises pour l'exercice d'une fonction. Pour les formations linguistiques qui ne répondent pas à un besoin impératif, l'employeur peut prendre en charge la totalité ou une partie des frais et libérer le temps nécessaire à l'employé ([art. 4, al. 4, OPers](#)).

En cas de questions, veuillez vous adresser à votre service du personnel.

Septembre 2019



CECR - Cadre européen commun de référence pour les langues

Utilisation dans l'administration fédérale

Le CECR du Conseil de l'Europe a pour but de décrire les compétences linguistiques de manière uniforme et de permettre les comparaisons. Le CECR définit six niveaux de compétence s'échelonnant de A1 à C2. Le descriptif des niveaux permet en outre une autoévaluation sommaire de ses propres connaissances linguistiques.

Description des niveaux selon le CECR

	Niveau	Description
Utilisateur élémentaire	A1 Introductif	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.
	A2 Intermédiaire	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

	Niveau	Description
Utilisateur indépendant	B1 Seuil	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
	B1 Exigence minimale (OLang, passif)	Cette définition n'est utilisée que dans le contexte de l'administration fédérale. Il s'agit d'une adaptation des niveaux du CECR qui vise à rendre exploitable la notion de «connaissances passives», utilisée dans l'ordonnance sur les langues (OLang). L'accent est mis sur les compétences passives (écoute, lecture, compréhension). «B1 exigences minimales (OLang, connaissances passives)» correspond aux «connaissances passives» visées dans l'OLang. Dans le service «compétences linguistiques», le but du niveau est de pouvoir faire la distinction entre les deux niveaux suivants, en fonction du nombre de points obtenus à l'issue du questionnaire d'autoévaluation des connaissances linguistiques: le niveau intermédiaire «niveau B1» et le niveau «B1 exigences minimales (OLang, connaissances passives)».
	B2 Avancé	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Utilisateur expérimenté	C1 Autonome	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
	C2 Maîtrise	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
Langue première	L1 Langue première	La réponse à la question «Quelle est la langue dans laquelle vous pensez et que vous maîtrisez le mieux?» donne la langue première (auparavant langue maternelle). Dans l'administration fédérale, cette langue est désignée par le code L1. De nombreuses personnes disposent d'une deuxième langue, qu'ils maîtrisent presque aussi bien que leur langue première. La maîtrise de cette deuxième langue correspond alors au niveau C2.